

LE PROFIL DE LA COACH - L'ÉCOUTE

Le premier intérêt de l'écoute réside dans le fait de s'exprimer et de se sentir dans une relation d'acceptation ouverte et inconditionnelle, compréhensive, bienveillante. Le deuxième avantage est de « s'entendre parler mutuellement ». En effet, par le fait qu'elle aide à libérer la parole, l'écoute fait avancer la réflexion et la prise de conscience, c'est souvent d'avoir dit les mots qui rend les choses évidentes. Nous ajouterons un troisième avantage de l'écoute qui est de comprendre la demande du client et d'en faire une matière de travail.